



DESCRIPTION DE CONCOURS / CONTEST DESCRIPTION

CHARPENTERIE CARPENTRY

NIVEAU SECONDAIRE ET POSTSECONDAIRE /
SECONDARY AND POST-SECONDARY

Table des matières

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES	3
2. INTRODUCTION	3
3. DESCRIPTION DU CONCOURS	4
4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE	5
5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	6
6. ÉVALUATION	7
7. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
8. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	8

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. La prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles à améliorer. Il est prévu de mettre en vigueur ce nouveau volet aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies 2017.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Les compétences essentielles à votre domaine de compétition sont indiquées dans les sections 2.4 ou 3.2 de la Description de concours. Les trois principales compétences essentielles de votre domaine de compétition sont indiquées dans votre projet et dans tous les autres documents liés au projet.

2. INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/construction/charpenterie/>

2.2 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrents et des concurrentes à exécuter certaines tâches de charpenterie selon des pratiques généralement reconnues.

2.3 Durée du concours

12 heures : 7 heures le jour 1; 5 heures le jour 2

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Qualité, exactitude et minutie dans le travail effectué pour réaliser le projet.
- Tenue de l'aire de travail.
- Capacité de travailler en toute sécurité du début à la fin des travaux.⁷
- Compétences préalables : planification du travail, capacité d'interpréter des plans et des spécifications qui incluent (des élévations, sections et détails), utilisation de mathématiques appliquées à la construction¹, utilisation efficace des outils manuels et électriques.

3. DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D’AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Projet d'épreuve (isométrique)	Janvier 2017

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve.

- Le projet sera bâti selon des mesures métriques (le plan⁸ sera fourni en mesures métriques seulement).⁷
- Mesure et disposition des éléments¹
- Coupe de matériaux
- Assemblage des composants
- Construction de charpentes selon les méthodes traditionnelles
- Les travaux de construction peuvent inclure un plancher, un mur, un toit et les finitions.⁷

Compétences essentielles : ¹Calcul, ⁷Capacité de raisonnement (planification et organisation du travail, résolution de problèmes), ⁸Utilisation de documents

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Scie circulaire sans fil de 6 ½ po – Stanley/Dewalt, modèle DCS391B
- Perceuse et visseuse à chocs sans fil – Stanley/Dewalt, modèle DCK290L2
- Scie sauteuse sans fil et lames – Stanley/Dewalt, modèles DCS331B, DW317K et DW3750H2
- 2 chevalets de sciage pour chaque concurrent-e – Stanley/Dewalt
- Un escabeau d'au moins 6 pi Featherlite
- Tous les matériaux et le matériel de fixation
- Outil d'alignement de qualité supérieure Quick Square
- Ruban à mesurer de 8 m/26 pi Fat Max
- Pile 20 V – Stanley/Dewalt, modèle DCB204
- Rabot de coupe – Stanley/Dewalt
- Foret à trois pointes pour bois, diam 1 po x 6 po – Stanley/Dewalt, modèle DW1582
- Embouts de visseuse à chocs – Stanley/Dewalt, modèle DW2212C
- Mèche de 3/8 po à tête de diamant à acier rapide – Stanley/Dewalt, modèle DW1710

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes. (Équipement recommandé, mais sans restriction)

- Ceinture ou tablier de menuisier
- Ruban à mesure (métrique)
- Calculatrice (les appareils programmables sont permis)
- Crayons à mine et gommes à effacer
- Marteau de menuisier
- Équerre de charpentier et guide de traçage pour escalier
- Équerre combinée / équerre triangulaire
- Cordeau à craie
- Couteau universel avec lames
- Bloc à poncer et 2 feuilles de papier abrasif, grain 80 et 120
- Embouts de tournevis n^o 2 pour perceuse (pour vis Robertson n^{os} 8 et 10)
- Égoïne
- Ciseau à bois
- Fausse équerre

- Arrache-clou (patte de chat)
- Paire de serre-joint à serrage rapide de 24 po
- Ensemble de chasse-clous
- L'utilisation de gabarits et/ou modèles préfabriqués est interdite

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire (fournie par les concurrents et les concurrentes)

- Vêtements de travail appropriés pour les travaux à réaliser

5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

5.1 Atelier sur la sécurité

Dès leur arrivée dans l'aire du concours, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce qu'ils travaillent d'une manière sécuritaire et qu'ils gardent l'aire de travail exempte de dangers pendant le concours. Tout concurrent ou toute concurrente qui enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité et à l'environnement pourrait devoir participer à un deuxième atelier sur la sécurité – la durée de l'atelier n'aura aucune incidence sur le temps de participation du concurrent ou de la concurrente au concours.

5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que fournira Skills/Compétences Canada.

- Protection respiratoire N95 – McCordick
- Protection de l'ouïe – McCordick

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) que doivent apporter les concurrents et les concurrentes.

- Chaussures de sécurité approuvées CSA (triangle vert)
- Lunettes de sécurité à porter en tout temps
- Casque de protection

Remarque : Les concurrents et les concurrentes ne pourront pas participer au concours s'ils ne disposent pas des pièces d'ÉPI ci-dessus, à l'exception de la protection respiratoire et des gants, qui sont facultatifs.

6. ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	Secondaire /100	Postsecondaire /100
Sécurité	5	5
Charpente de plancher	15	15
Boiserie et finition	25	25
Charpente de toiture	30	30
Structure extérieure	20	20
Utilisation efficace des matériaux et professionnalisme	5	5

7. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

7.1 Interprétation consécutive

Si des services d'interprétation consécutive seront nécessaires sur place, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ces services ne sera pas garantie.

7.2 Égalité de notes

En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Sécurité » sera déclarée gagnante. Si nécessaire, la durée des travaux constituera un deuxième facteur pour déterminer la personne gagnante.

7.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été distribué aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, les modifications ne peuvent dépasser 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

7.4 Règlement du concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membre	Nom	Courriel
Colombie-Britannique	Randy Callaghan	
Territoires du Nord-Ouest	Mike McCloskey	
Yukon	Cory France	
Alberta	Anthony Lovell	
Saskatchewan - Présidence	Cory Mohr	cory.mohr@saskpolytech.ca
Manitoba	Neil MacDonald	
Nunavut	Gerald Manning	
Ontario	Herb Grootenboer	
Québec	Justin Morin	
Nouveau-Brunswick	Steve Austin	
Île-du-Prince-Édouard	Donnie Brown	
Nouvelle-Écosse	Arno Raymakers	
Terre-Neuve-et-Labrador	Shauna Sutton	